

J'espère pouvoir donner des détails au ministre à ce sujet dans quelques semaines. Il a demandé ce qu'il en serait des prix avec cette formule et il a également demandé comment nous pourrions en venir à un accord de principe avec les gouvernements des provinces productrices. Il faudrait avoir un crédit d'impôt au titre du coût de la vie qui permettrait d'amortir le choc de ces hausses. Ce programme représenterait l'équivalent de 1.8 milliard de dollars; mais on pourrait réunir cette somme en réformant notre régime fiscal par rapport aux sociétés et aux compagnies. Nous pourrions percevoir nos impôts d'une manière différente et disposer d'argent pour le redistribuer ensuite à nos concitoyens.

D'après les témoignages que j'ai pu recueillir à Toronto au cours de la fin de semaine dernière, les consommateurs ne sont pas disposés à voir le programme du gouvernement libéral autrement qu'ils ne voyaient celui de leur acolytes, les conservateurs. Les consommateurs disent que c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Ils voient les prix de l'énergie augmenter sans qu'on leur accorde en contrepartie de crédit d'impôt au titre du coût de la vie et sans qu'on leur promette de faire véritablement quelque chose à l'égard des formes d'énergie renouvelable. Les consommateurs disent que l'on continue à brader nos ressources naturelles en construisant la partie sud du tronçon canadien du pipe-line.

Les consommateurs entendent beaucoup parler de canadienisation, mais cette initiative sert uniquement à remplir les poches des capitalistes canadiens comme Dome et d'autres au détriment des Américains. Les consommateurs estiment que le programme de canadienisation ne s'inscrit pas dans une stratégie industrielle globale pour notre pays qui nous permettrait d'être sûrs, en cas de renchérissement des prix pétroliers, que les bénéficiaires servent à bâtir une industrie canadienne étatisée. Telle est la position que nous défendons et nous pensons que c'est également celle que préconisent les consommateurs canadiens.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre, je vous prie. Avant de donner la parole au député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson), en conformité de l'article 40 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Hamilton-Ouest (M. Hudecki)—La défense nationale—La participation aux activités d'entraînement de la milice; le député de Peterborough (M. Domm)—La conversion au système métrique—L'opposition des épiciers et des petits entrepreneurs; le député d'Edmonton-Sud (M. Roche)—L'unité canadienne—Le séparatisme dans l'Ouest—Demande de révision des politiques constitutionnelle et énergétique.

L'énergie

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
ON S'ÉLÈVE CONTRE LA HAUSSE DES TAXES PÉTROLIÈRES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{lle} MacDonald:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir de nouveau augmenté sans nécessité les taxes pétrolières et d'avoir de ce fait grevé tous les consommateurs, et surtout les utilisateurs de mazout, de prix bien supérieurs à ceux qui avaient été promis, sans alléger le fardeau des personnes les plus touchées et les moins capables de s'adapter.

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur l'Orateur, avant de passer à l'essentiel de mes observations aujourd'hui, j'aimerais rétorquer au coup bas que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a porté à ma collègue à propos de son absence de la Chambre le jour du vote, le 13 décembre 1979. L'honorable représentante était en Europe en mission officielle. Elle avait pairé avec quelqu'un du parti du ministre. Ce pairage n'a pas été respecté et ma collègue n'a pu venir à la Chambre pour voter. Voilà ce qui s'est passé et pourquoi je dis que le ministre aurait dû s'abstenir de faire cette remarque mesquine à la Chambre.

M. Lalonde: Vos chefs lui ont recommandé de rester en Europe.

M. Wilson: Nous allons discuter cet après-midi d'un problème auquel sont confrontés de nombreux Canadiens, soit la montée en flèche du prix de l'essence et du mazout. Voilà le problème fondamental qui se pose pour les Canadiens.

Au cours de la dernière campagne électorale, le ministre des Finances (M. MacEachen) affectionnait particulièrement ce slogan: «Votez libéral, et le prix de l'essence demeurera peu élevé parce que Allan J. MacEachen et le parti libéral se seront portés à votre défense». Le parti libéral ne se porte certainement pas à la défense des citoyens canadiens parce que, depuis lors, le prix a augmenté de 60c. le gallon. En citant des chiffres, le ministre tente de semer la confusion et de démontrer que les prix sont plus bas qu'ils n'auraient été sous le régime conservateur. J'expliquerai tout à l'heure la raison de ces prix et je prouverai aux citoyens canadiens que le ministre a tort.

M. Lalonde: C'est vous qui avez tort.

M. Wilson: Il joue avec les chiffres et il le sait. Nous avons tous été témoins de ce petit jeu auparavant. Nous avons déjà eu à subir cette politique à double face qui consiste à dire une chose en campagne électorale et une autre dans le but de soutirer de l'argent aux contribuables. En 1974, le parti libéral a fait campagne en promettant de ne pas imposer le contrôle des prix et des salaires. Or, les députés d'en face ont déclaré: «Nous sommes contre le gel; ne craignez rien, il n'y en aura pas si vous nous élisez à la tête du pays». Quinze mois plus tard, le gouvernement imposait le contrôle des prix et des salaires.

La même chose se produit maintenant en ce qui concerne le prix du pétrole et du gaz. En 1980, les députés d'en face incitaient les citoyens à voter libéral en prétendant que les prix demeureraient bas. Quinze mois plus tard, les hausses de prix ont atteint 60c. le gallon. Les Canadiens ont fait confiance aux